

PROCÈS VERBAL N° 534





SAISON 2021 - 2022



JOURNAL OFFICIEL
DU DISTRICT DE L'ISÈRE DE FOOTBALL



LE FOOT EN ISERE MOI J'ADHERE



TABLE DES MATIERES





MEMOCLUB votre pom devices

DELTA GARAGE

CETTE SEMAINE:

SECRETARIAT ADMINISTRATIF 3
COMMISSION DELEGATION 6
COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION 8
COMMISSION FEMININES10
COMMISSION F.M.I 12
COMMISSION FOOT EN SEMAINE
ET ENTREPRISE14
COMMISSION FUTSAL16
COMMISSION DES REGLEMENTS 19
COMMISSION SPORTIVE21
COMMISSION TECHNIQUE24
COMMISSION APPEL27
COMMISSION ARBITRES28
STADES MUNICIPAUX GRENOBLOIS 30

COORDONNÉES DISTRICT

2 BIS RUE PIERRE DE COUBERTIN 38360 SASSENAGE

TEL: 04 76 26 82 90 - FAX: 04 76 27 04 62

EMAIL : district@isere.fff.fr

ETHIQUE	04 76 26 87 70
SECRETARIAT	04 76 26 82 90
TRESORIER	04 76 26 82 92
APPEL.	04 76 26 87 72
ARBITRES	04 76 26 82 94
DISCIPLINE	04 76 26 82 97
TERRAINS	04 76 26 82 95
FEMININES	04 76 26 87 73
ENTREPRISES-FUTSAL	04 76 26 87 74
REGLEMENTS	04 76 26 82 96
SPORTIVE	04 76 26 87 71
STATUT DE L'ARBITRAGE	04 76 26 87 75
TECHNIQUE	04 76 26 82 99





SECRETARIAT ADMINISTRATIF

Mardi 30 Novembre 2021

PROCÈS-VERBAL N° 534

TRESORERIE

ABSENCE ASSEMBLEE GENERALE

Amende 260 €

Du 20 novembre 2021

123 BOUGE

AGNIN FC

BIZONNES ES

BOUCHAGE-PASSINS US

CROLLES FC

ECHIROLLES SURIEUX

ESTRABLIN

FC FOUR

FUTSAL JOGA

FUTSAL NUXERETE

FUTSAL SASSENAGE AS

GRENOBLE DAUPHINE AS

GUEULES NOIRES AS

PIERRE CHATEL ES

PONTCHARRA AS

RO-CLAIX US

SEYSSINET AC

ST ANTOINE US

SUSVILLE MATHEYSINE

TOUVET TERRASSE

VETERANS VEYRINS THUELLIN

VIE ET PARTAGE

VILLEFONTAINE

VIRIEU VALONDRAS

FEUILLE DEFI JONGLAGE NON RETOURNEE

Amende 25 €

1er Tour Festival U13 du 6 novembre 2021

RACHAIS 3

BAJATIERE

NOTRE DAME MESAGE 2

SUD ISERE 2

JARRIE CHAMP 3

VALLEE GRESSE 3

ABBAYE 2

GRENOBLE FOOT 38 5

MOIRANS 2

VOREPPE 2

CHIRENS 3

ST JOSEPH RIVIERE

TULLINS

CHATTE 2

VINAY 3

FORMAFOOT BIEVRE VALLOIRE 2

ST SIMEON 2

ST MAURICE L'EXIL 2

BEAUREPAIRE 2

UNIFOOT 2

TIGNIEU 2

CHARVIEU 2 VALLEE HIEN 3

FORFAIT JOURNEE

Amende 32 €

Du 26 au 27 novembre 2021

MOIRANS 3 U15A8 TIGNIEU 2 U13D4 CREYS MORESTEL VETA8NI

FORFAIT GENERAL FUTSAL

Amende 44 €

Du 25 novembre 2021

FUTSAL JOGA FUTD1

PV nº 534 jeudi 2 Décembre 2021

FMI NON RETOURNEE

Amende 75 €
Du 28 novembre 2021
ST CASSIEN
O. LES AVENIERES

FEMA8D2 CI SEN F.M.

NON SAISIE DE RESULTATS FOOTCLUBS

Amende 11 €

Du 25 au 28 novembre 2021

DOMENE U13D4
VILLENEUVE SA8ENTD2
ST QUENTIN FALLAVIER U13D4

CLUBS NON A JOUR DE TRÉSORERIE AU 15 NOVEMBRE 2021

17-3 - Procédures et Sanctions :

a) En cas de défaut de paiement, le dossier du club est transmis à la commission des Règlements, laquelle effectue une mise en demeure par courrier électronique avec accusé de réception ainsi que par le Site Internet du District. Tous les frais de procédure de recouvrement sont imputés aux clubs. Le club redevable des sommes dues au District a un délai total de 4 semaines à compter de l'émission initiale du relevé de compte pour régulariser définitivement sa situation. En cas de non régularisation, il est pénalisé par la Commission Départementale des Règlements, d'un retrait de 3 points au classement de toutes les équipes du club qui disputent un championnat organisé par les instances du District avec classement.

Les clubs ci-dessous se voient retirer 3 (trois) points au classement concernant toutes leurs équipes en vertu de l'article 17.3 du règlement financier (ci-dessus), avec date d'effet le 30 Novembre 2021

526561 BIZONNES ES (sous réserve d'encaissement)

533035 VILLENEUVE AJAT

534255 ESTRABLIN (sous réserve d'encaissement)

544455 LA COTE ST ANDRE FC (prélèvement en cours)

544456 FC 2A (sous réserve d'encaissement)

560872 FF ECHIROLLES

b) Si 5 semaines après l'émission du relevé de compte initial le club est toujours en défaut de paiement, il est pénalisé par la Commission Départementale des Règlements d'un retrait de 3 points supplémentaires au classement de toutes les équipes du club qui disputent un championnat avec classement. Cette sanction de 3 ou 6 points est alors notifiée au club par courrier électronique avec accusé de réception et par le site Internet du District. Les clubs ci-dessous se voit retirer 3 (trois) points supplémentaires au classement concernant toutes leur équipes en vertu de l'article 17.3 du règlement financier (ci-dessus), avec date d'effet le 08 Novembre 2021

Les clubs ci-dessous se voient retirer 3 (trois) points **supplémentaires** au classement concernant toutes leurs équipes en vertu de l'article 17.3 du règlement financier (ci-dessus), avec date d'effet **7 décembre 2021**

533035 VILLENEUVE AJAT 560872 FF ECHIROLLES





E-mails Commissions			
APPEL	appel@isere.fff.fr		
ARBITRES	arbitres@isere.fff.fr		
DELEGATIONS	delegations@isere.fff.fr		
DISCIPLINE	discipline@isere.fff.fr		
FOOT ENTREPRISE	foot-entreprise@isere.fff.fr		
FUTSAL	futsal@isere.fff.fr		
REGLEMENTS	reglements@isere.fff.fr		
SPORTIVE	sportive@isere.fff.fr		
STATUT ARBITRAGE	statutsarbitrage@isere.fff.fr		
TERRAINS	terrains@isere.fff.fr		
FEMININES	feminines@isere.fff.fr		
ETHIQUE ET PREVENTION	ethique@isere.fff.fr		

Autres E-mails			
District	district@isere.fff.fr		
Président	herve.giroud-garampon@isere.fff.fr		
Vice-Président Délégué	michel.vachetta@gmail.com		
Trésorier	fciceron@isere.fff.fr		
Comptabilité	comptabilite@isere.fff.fr		
Responsable administrative	ebelot@isere.fff.fr		
Conseiller Technique Fédéral	tbartolini@isere.fff.fr		
Educateur Sportif	dcazanove@isere.fff.fr		
CTD - DAP	jhugonnard@isere.fff.fr		

PV nº 534 jeudi 2 Décembre 2021



COMMISSION DELEGATION

Mardi 30 Novembre 2021 à 18H

PROCÈS-VERBAL N°534

Président : CICERON Fabien
Présents : CICERON Fabien,
Excusés : DUTCKOWSKI Yohan

Absents: HESNI Mohamed, AGACI Franck

PRESIDENT: CICERON FABIEN Portable: 06 33 54 57 25

DESIGNATEUR DELEGUES: DUTCKOWSKI Yohan Portable: 06 07 56 46 55

Permanence Commission: 04.76.26.87.75: tous les mardis de 16h à 20h00

Merci de FAIRE IMPERATIVEMENT toutes vos demandes de délégué sur l'adresse mail ci-dessous :

E-mail: delegations@isere.fff.fr

DEMANDE DE DELEGUES

Les demandes de Délégué doivent se faire par **mail officiel ou courrier avec entête du Club**. Aucune autre demande ne sera prise en compte.

Pour le championnat : la demande doit être faite 1 mois avant la date de la rencontre. **Pour les coupes** : la demande dans les 5 Jours qui suivent le tirage des rencontres.

MESDAMES, MESSIEURS LES CORRESPONDANTS DE CLUBS :

N'oubliez pas d'avertir les officiels afin de leur confirmer : L'heure et le lieu de la rencontre. Vous avez leurs coordonnées sur le Site du District *DOCUMENTS*, Trombinoscope des Délégués.

INFORMATION AUX DÉLÉGUÉS:

Pensez à bien saisir vos indisponibilités sur votre compte myfff.

Vos rapports doivent être saisis au plus tard 24h après votre match.

MESURES COVID POUR LES DÉLÉGUÉS

Il est demandé à tous les délégués de se déplacer avec leur masque et de respecter l'ensemble des gestes barrières ainsi que les mesures de distanciation sociales.

Les délégués doivent porter le masque dès leur arrivée au stade et le garder durant l'intégralité de la rencontre jusqu'à leur départ du stade

Il est aussi demandé à tous les délégués de mettre en place l'organisation de la vérification des pass sanitaires auprès de toutes les personnes présentes sur la feuille de match.



DÉSIGNATIONS:

WEEK END DU 4 ET 5 DECEMBRE 2021				
Catégorie	Club recevant	Club visiteur	Délégué désigné	Répartition des frais
FEMININE A 11 POULE A	VOUREY	MOIRANS	ISSARTEL JACQUES	FRAIS AUX DEUX CLUBS
SENIORS D4 POULE	PT DE CLAIX	ST MARTIN D URIAGE	DIASPARRA GUILLAUME	FRAIS AU CLUB DE ST MARTIN
SENIOR D3 POULE A	USVO	ST PAUL DE VARCES	BOULORD JM	FRAIS AU CLUB DE ST PAUL
SENIORS D1 POULE A	FC2A	EYBENS 2	BOUHAZAMA KAMEL	CAISSE DE PEREQUATION
SENIORS D1 POULE A	ASIEG	SASSENAGE	MALLET MARC	CAISSE DE PEREQUATION
SENIORS D1 POULE A	VERSOUD	ST ANDRE LE GAZ	VELOSO JOSE	CAISSE DE PEREQUATION
SENIORS D1 POULE A	MURETTE	VALLEE GRESSE 2	BOUHAZAMA KAMEL	CAISSE DE PEREQUATION
SENIORS D1 POULE A	GIERES 2	TOUR ST CLAIR 2	EL RAFFARI REDA	CAISSE DE PEREQUATION
SENIORS D1 POULE A	VILLENEUVE	ST CASSIEN	LAZAAR SAMID	CAISSE DE PEREQUATION
SENIORS D1 POULE B	NIVOLAS	ST MARTIN D HERES	HUGOT DANIEL	CAISSE DE PEREQUATION
SENIORS D1 POULE B	ESTRABLIN	VEZERONCE	CICERON FABIEN	CAISSE DE PEREQUATION
SENIORS D1 POULE B	VALLEE GUIERS 2	JARRIE CHAMP	GIRARD VEYRET NORBERT	CAISSE DE PEREQUATION
SENIORS D1 POULE B	CROLLES	ST MAURICE EXIL	LAZAAR SAMID	CAISSE DE PEREQUATION
SENIORS D1 POULE B	FORMAFOOT	MOS3R 2	MORE CLAUDE	CAISSE DE PEREQUATION
SENIORS D1 POULE B	REVENTIN	ECHIROLLES 3	BLANCHEUFLEUR BERNARD	CAISSE DE PEREQUATION
SENIORS D1 POULE B	CHARVIEU 2	COTE ST ANDRE 2	HUGOT DANIEL	CAISSE DE PEREQUATION

PV nº 534 jeudi 2 Décembre 2021



COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION

Mardi 30 Novembre 2021 à 18h00

PROCÈS-VERBAL N° 534

Président : M. Mallet

Présents : M Montmayeur Excusés : J.P Bert ; F Agaci ;

Absents :

RECIDIVE CLUBS

Les clubs ont reçu l'information sur la boite mail officielle du club dès la parution de la sanction et le PV de la commission éthique a repris ces informations tout au long de la saison.

Les clubs suivants restent concernés par les obligations de l'article 62.2.3 concernant la récidive club

Artas Charantonnay ; Pont de Claix ; Villeneuve ; Seyssinet ; Tour Saint Clair ; Asp Bourgoin : Crolles ; Vallée de la Gresse ; Eybens ; Sassenage ; Domarin ; Nivolas ; Abbaye ; Turcs de

Grenoble; Oyeu; Deux Rochers

Les clubs suivants restent concernés par les obligations de l'article 62.2.2

Domarin ; Villeneuve ; Vallée de la Gresse ; Sassenage ; Seyssinet ; Artas Charantonnay ; Grésivaudan ; Deux Rochers ; Abbaye

Pour rappel ces clubs devront avoir fait les formations et les certifications avant la date du 31 Mars 2022, les informations nécessaires leurs ont été données lors de l'A.G du 3 Juillet 2021

CHALLENGE CLAUDE MONTPIED

Note aux responsables des équipes U15D1 et U17D1

Pensez à commencer de remplir les documents pour le Challenge Claude Montpied vous trouverez le règlement du Challenge Sportivité Jeunes ainsi que la fiche Challenge sur le site du District dans Document puis Ethique et Prévention puis Saison 2021-2022 puis Sportivité Seniors et Jeunes.

BONUS MALUS

Le bonus-malus seniors est à jour au PV numéro 533 sur le site du District de l'Isère Football

RAPPEL SUR LE BONUS MALUS

Article 62-2-2 des règlements généraux du District concernant le Bonus/malus.....



.....Les clubs **peuvent contrôler régulièrement leurs** décomptes et prendre ainsi rapidement contact avec la Commission Ethique du District de l'Isère de Football afin d'obtenir d'éventuelles informations ou précisions, ou après contrôles, d'éventuelles modifications.

DELEGUES CLUBS

Comme toutes les saisons vous devez nous transmettre votre liste de personnes désignées par votre club afin d'assumer la fonction de délégué club.

Nous vous demandons de bien vouloir faire l'effort de nous transmettre votre liste en indiquant votre **numéro** d'affiliation ainsi que le **nom et numéro de licence** de chacun. **Une liste par ordre alphabétique** nous faciliterait beaucoup le travail.

Nous vous validerons les vignettes dès lors que toutes les personnes désignées auront leur licence validée et aucune validation partielle ne sera effectuée.

Listes reçues ce jour et validée

Abbaye; Artas; Ascol foot38; Asieg; Balmes Nord Isère; Batie Montgascon; Beaucroissant; Beaurepaire; Beauvoir Royas; Bilieu; Cassolard; Chabons; Charvieu; Chirens; Collines; Corbelin; Creys-Morestel; Deux Rochers; Dolomieu; Domarin; Domène; EG2F; Estrablin; Faramans; Froges; Gieres; Goncelin; Izeaux; Jarrie Champs; Lauzes; L.C.A; Liers; Manival; Miribel; Moirans; MOS3R; Notre Dame de Mesage; O.N.D; Oyeu; Pays Allevard; Poisat; Pont de Claix; Reventin; Rives; Ro-Claix; Ruy Montceau; Seyssinet; St André le Gaz; St Etienne de Crossey; St Geoires en Valdaine; St Georges de Commiers; St Hilaire de la cote; St Joseph de Riviere; St Lattier; St Marcellin; St Martin d'Heres; St Paul de Varces; St Quentin Fallavier; Sud Isère; Tignieu; Tullins; Tunisiens St Martin Hères; Turcs de Grenoble; Uni Foot; USVO; Vallée Bleue; Vareze; Velann; VerSau; Vezeronce; Vinay; Voiron Moirans; Vourey sport.

Listes reçues ce jour et NON VALIDEE

Cessieu; Cheyssieu; Claix; Cremieu; Crolles; ECBF; Eyzin Pinet; Formafoot; La Batie Divisin; La Cote St André;

La Murette; St Martin d'Uriage; Seyssins; Tullins;

Villefontaine

Nous vous conseillons de prendre connaissance de l'article 44 des Règlements du District



PV nº 534 jeudi 2 Décembre 2021



COMMISSION FEMININES

Réunion du Mardi 30 Novembre 2021

PROCÈS-VERBAL N°534

Président : Jacques Issartel

Présents: Gérard Bouat, Thierry Truwant

Excusés : Absents :

LORS DES RENCONTRES DE COUPE OU DE CHAMPIONNAT LE PORT DES BOUCLES D'OREILLES ET DES PIERCINGS MEME STRAPPES EST **STRICTEMENT INTERDIT DE MEME QUE LE PORT D'UN COUVRE CHEF (circulaire 4.02 juillet 2014)**

Tout manquement relatif à la circulaire ci-dessus pourra faire l'objet de réserves par le club adverse ou un officiel (respect de l'article des règlements généraux FFF portant sur la tenue des joueuses et joueurs) ; ces réserves seront traitées par la commission des règlements

Seul sera autorisé le maintien des cheveux par un dispositif qui ne soit pas dangereux ni pour la joueuse, ni pour ses partenaires ou adversaires

Tout manquement constaté sur l'application de cet article sera traité par la commission des règlements

Courriers: CLAIX, VAREZE, LA MOTTE SERVOLEX, BELLEY, ST QUENTIN FALLAVIER, MOIRANS, GT A C N D , ST PIERRE SPORT, COLLINES, JEREMY HUGONNARD ROCHE, VOUREY, L A U R A FOOT, CHATTE, VALMONTOISE, ESTRABLIN, LAUZES, IZEAUX, POLIENAS, ST CASSIEN, GT TOUR ST CLAIR, ST GEORGES DE COMMIERS, LIERS, DISTRICT DU RHONE ET DE LYON,ST PIERRE SPORT, ENTENTE FOOT ETANGS, F F ECHIROLLES, ST JOSEPH DE RIVIERE, HAUTE TARENTAISE, G U C

RAPPEL

Tous les courriers concernant le foot FEMININ sont à adresser à La COMMISSION FEMININE Merci de bien vouloir noter les informations suivantes : Catégorie, Niveau, Poule et date du match Bien penser à envoyer vos courriers à l'en tête de votre club

TERRAINS NON TRACES / DUREE DES MATCHS

RAPPEL

Les terrains pour les compétitions à 8 doivent être tracés ou être matérialisés par des cônes, piquets de coins en place.

La durée des matchs est de 2 x 45 Mn (8 et 11)

Suite à diverses remontées ou observations d'absence de traçage et de temps de jeu, la Commission des règlements a été avisé, en cas de nouveau manquement, le club fautif sera convoqué et sanctionné

La participation à un championnat implique le respect des règlements.



ATTENTION

La F M I sera opérationnelle dès la 1e journée de la 2e phase, la non-utilisation de celle-ci sera passible d'une amende de 75 €,

Cela concerne les championnats seniors à 8, U 18 et U 15

Les tablettes ne sont pas fournies par le district Lorsque le match n'est pas joué, bien penser à faire la tablette en marquant match non joué

PASS SANITAIRE

Si le pass sanitaire n'est pas effectué par un des 2 clubs, l'autre équipe peut refuser de jouer le match et en avisera les commissions règlements et féminine.

FEMININES SENIORS A 11

D1 J8
HAUTE TARENTAISE – CLAIX
12 H30 BOURG ST MAURICE STADE ALBERT MARTIN

IZEAUX – G U C

Match inversé aura lieu à GIERES à 12 h terrain synthétique

CHAMPIONNAT U 15

D2

AIX passe en poule B LA ROCHETTE passe en poule A

Poule B

Le club de BELLEY n'ayant pas fourni l'accord du district de l'AIN est retiré du championnat

Poule C

LA MOTTE SERVOLEX - GT A C N D 1 Se déroulera à 13 h terrain synthétique 250 rue du CHEMINET à LA MOTTE SERVOLEX

GT TOUR ST CLAIR – ST QUENTIN FALLAVIER 13 H stade des MURIERS à NIVOLAS

CHAMPIONNAT U 18

Le championnat U 18 démarrera le 11 Décembre 1 poule de 12 par match « aller » Championnat consultable sur le site

CHALLENGE MONTPIED U 15 / U 18

Le challenge MONTPIED qui récompense les équipes U15 et U18 débutera lors de la 2e phase

Pour les différentes modalités, renseignements sur le site Onglet : Ethique et Prévention puis

- Fiche de la sportivité
- Fiche challenge

Pensez-y, de belles récompenses vous attendent

U 12

Les prochains plateaux auront lieu le 11 Décembre

Organisation

Site de 5 équipes : 4 rencontres de 15 Mn sans pause coaching

Site de 4 équipes : 3 rencontres de 15 Mn sans pause

Les hors-jeu sont déterminés à la ligne médiane

PLENIERE:

Suite aux conditions actuelles, celle-ci sera organisée samedi 22 janvier 09h30 au District de l'Isère de Football.

Le Président J. Issartel 06 34 87 23 55

PV n° 534 jeudi 2 Décembre 2021



COMMISSION F.M.I

MARDI 30 NOVEMBRE 2021 À 18H00

PROCÈS-VERBAL N° 534

Président : M. Mallet

Présents : M Montmayeur ; JM Boulord

Excusés : F Ciceron

Absents :

COURRIER

Courrier de Vinay : Votre demande pour les seniors contre le club de Thodure a été transmise à la commission de discipline

RAPPEL IMPORTANT

La FMI doit être faite que le match soit joue, non joue En cas de forfait ou de match reporte, l'équipe recevante doit faire la FMI le jour même du match

La commission rappelle à tous les clubs que la récupération des rencontres et le chargement des données doit se faire impérativement au plus tard à 10h le jour du match

FMI - RAPPEL IMPORTANT DE DÉBUT DE SAISON

Il est important de faire quelques rappels en matière d'usage de la FMI pour sensibiliser les clubs et notamment les éventuels nouveaux dirigeants.

1. DERNIÈRE VERSION DE L'APPLICATION (pas de changement)

Play Store : 3.9.0.0Apple Store : 3.9.0

2. PARAMÉTRAGE UTILISATEURS / ÉQUIPES

ATTENTION => Le paramétrage des utilisateurs FMI a été réinitialisé.



Toutes les associations utilisateurs / équipes ont été remises à blanc!

PV n° 534 jeudi 2 Décembre 2021

=> Les correspondants Footclubs des clubs doivent donc ressaisir **obligatoirement** le bon paramétrage des comptes des utilisateurs FMI avant les premiers matchs :

- Profil
- Gestionnaire feuille de match informatisée
- Équipe affectée

Les utilisateurs qui n'ont pas d'équipe affectée, ne doivent en aucun cas avoir la case « gestion de feuille informatisée » de cocher



3. MOTS DE PASSE

ATTENTION => Les mots de passe de l'ensemble des utilisateurs Footclubs / FMI ont été réinitialisés.

Chaque utilisateur étant amené à utiliser la FMI doit donc avoir vérifié la validité de son mot de passe avant le jour J :

- Pour les utilisateurs qui ont l'habitude d'accéder à Footclubs : en se connectant à Footclubs (https://footclubs.fff.fr)
- Pour les utilisateurs FMI exclusivement (Invité FMI) : en utilisant le module dédié dans la rubrique assistance de la FMI (https://fmi.fff.fr/assistance)
- 4. PRÉPARATION DES ÉQUIPES
- L'ÉQUIPE RECEVANTE ET L'ÉQUIPE VISITEUSE

La préparation des équipes doit être réalisée via l'interface web (https://fmi.fff.fr) UNIQUEMENT.

Ceci permet de récupérer les données en temps réel et d'éviter des échanges de données inutiles sur la tablette :

- Pour les matchs du samedi => dès le mardi et jusqu'au vendredi soir au plus tard
- Pour les matchs du dimanche => dès le mercredi et jusqu'au samedi soir au plus tard

PV n° 534 jeudi 2 Décembre 2021

5. RÉCUPÉRATION DES RENCONTRES ET CHARGEMENT DES DONNÉES DU MATCH

UNIQUEMENT L'ÉQUIPE RECEVANTE

Les actions de récupération des rencontres et de chargement des données du match ne sont nécessaires qu'une seule fois.

Elles doivent être réalisées sur la tablette de l'équipe recevante :

- Pour les matchs du samedi => entre le vendredi 22 heures et le samedi 10 heures impérativement, puis désactiver le wifi
- Pour les matchs du dimanche => => entre le samedi 22 heures et le dimanche 10heures impérativement, puis désactiver le wifi

IMPORTANT:

- L'équipe recevante est en charge de la FMI c'est la seule qui doit réaliser les opérations de récupération de données. L'équipe visiteuse ne doit faire que des préparations via l'interface WEB.
- Si la récupération des données par le club recevant n'inclut pas les dernières modifications faites par l'équipe visiteuse, il est inutile de récupérer de nouveau les données, il suffit d'aller directement dans la partie feuille de match de la FMI pour modifier les compositions avant la rencontre au stade si besoin, l'équipe adverse fera ces ajustements.

En cas de match non joué (forfait ou report de match), la F.M.I. doit être faite le jour même. Impossible de la faire le lendemain.

La F.M.I. doit être envoyée impérativement avant le lundi 13 h 00



COMMISSION FOOT EN SEMAINE ET ENTREPRISE

Mardi 30 novembre 2021 à 19h00

PROCÈS-VERBAL N° 534

Président : Patrick MONIER

Excusés : Cédric DOLCETTI, Farid EL MASSOUDI

CORRESPONDANCE

Courriel CFSE (Commission Foot en Semaine et

Entreprise): foot-entreprise@isere.fff.fr 54 et 55. Jarrie-Champ: noté, FM.

56. ASPTT 2 ST: noté, report match du 22/11/2021

vs Air Liquide. Accords.

57. Fontaine Les Îles : noté, saisie score ok.

58. FCVBG (Villard-Bonnot): noté, saisie score ok.

59. Métropolitains : noté, report match du 29/11/2021 vs Jarrie-Champ 1. Accords.

60. Turcs de Grenoble : noté, report match du 29/11/2021 vs FCVBG (Villard-Bonnot) au 01/12/2021. Accords.

61. Jarrie-Champ 1: noté, cf 59. Accords.

62. ASPTT 1 La Poste : noté, report match du 29/11 vs Air Liquide. Accords.



COORDONNEES

Correspondants: https://isere.fff.fr/wp-content/uploads/sites/102/2021/11/Correspondants-2021-2022-au-10-11-2021.pdf

Accessible sur le site : District / Pratiques / Foot en Semaine et Entreprise / Coordonnées / Correspondants_Foot-Semaine-et-Entreprise_2021-2022 (mise à jour du 10/11/2021).

Arbitre: Mustafa AKYUREK, 06.58.92.79.30, mustaky38@yahoo.fr, arbitres@isere.fff.fr **Règlements**: Jean-Marc BOULORD, 06.31.65.96.77, reglements@isere.fff.fr

Terrains, ville de Grenoble :

Dominique BOENIGEN, 06.07.24.82.69, sport-planification@grenoble.fr, dominique.boenigen@grenoble.fr

COUPE DE L'ISERE, FOOT A 11

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

T02. ASPTT 1 La Poste - GSE.

Lundi 06/12/2021, 20h00. Raymond Espagnac, Grenoble.

T02. ASPTT 2 ST – CEA Grenoble.

Lundi 06/12/2021, 20h30. Paul Vieux-Melchior, Sassenage.

T02. Exempt: Air Liquide.

FOOT ENTREPRISE A 11, D1

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

J06. ASPTT 2 ST – Air Liquide : Match du 22/11/2021 reporté à une date ultérieure.

J08. Air Liquide - CEA Grenoble.

Lundi 13/12/2021, 20h30. Paul Vieux-Melchior, Sassenage.

J08. ASPTT 2 ST - ASPTT 1 La Poste.

Lundi 13/12/2021, 20h30. Stade de la Dent de Crolles. Crolles.

J08. Exempt : GSE.

RJ04. ASPTT 1 La Poste – CEA Grenoble. Lundi 20/12/2021, 20h00. Raymond Espagnac, Grenoble.

RJ02. ASPTT 2 ST - GSE.

Lundi 20/12/2021, 20h30. Stade de la Dent de Crolles, Crolles.

Liste des matches en retard

J01. GSE – CEA Grenoble.

J03. CEA Grenoble – Air Liquide.

J03. ASPTT 1 La Poste- AS"TT 2 ST.

J04. Air Liquide – GSE.

J06. ASPTT 2 ST - Air Liquide.

J07. ASPTT 1 La Poste – Air Liquide.

COUPE DE L'ISERE, FOOT A 8

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

T05. Turcs de Grenoble – Métropolitains. Lundi 06/12/2021, 20h00. Bachelard, Grenoble. Match à jouer semaine du 06 au 09/12/2021

T05. Abbaye – Jarrie-Champ 1.

T05. Brézins – Poisat.

T05. Touvet-Terrasse – Saint-Martin d'Hères.

T05. Villeneuve – FCVBG (Villard-Bonnot).

T05. Champagnier 1 – Jarrie-Champ 2.

T05. Rachais 1 – Rachais 2.

T05. Bilieu – Deux Rochers 1.

T05. Deux Rochers 2 – Saint-Georges-de-Commiers.

T05. Champagnier 2 – Fontaine Les Îles.

T05. Fasson – Saint-Martin d'Uriage.

Match à jouer le 20/12/2021 (Si impossibilité, prévenir la CFSE dans les meilleurs délais).

T06. Villeneuve – Jarrie-Champ 2.

FOOT EN SEMAINE ET ENTREPRISE A 8, D1

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

J05. Métropolitains – Jarrie-Champ 1 : Match du 29/11/2021 reporté à une date ultérieure.

Matches à jouer semaine du 13 au 16/12/2021

J06. Abbaye – Eybens.

J06. Jarrie-Champ 1 – Saint-Martin d'Uriage.

J06. Saint-Martin d'Hères – Deux Rochers 1.

J06. Fasson – Bilieu.

J06. Exempt : Métropolitains.

PV nº 534 jeudi 2 Décembre 2021

Liste des matches en retard

J02. Bilieu – Métropolitains. Si Jarrie-Champ 1 et Saint-Martin d'Uriage indisponibles le 20/12/2021, possibilité de jouer le 20/12/2021.

J05. Métropolitains – Jarrie-Champ 1. Possibilité de jouer lundi 20/12/2021. Si impossibilité, prévenir la CFSE dans les meilleurs délais.

J05. Saint-Martin d'Uriage – Bilieu. Possibilité de jouer lundi 20/12/2021. Si impossibilité, prévenir la CFSE dans les meilleurs délais.

FOOT EN SEMAINE ET ENTREPRISE A 8, D2

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

Matches à jouer semaine du 13 au 16/12/2021

Poule A, J06. Jarrie-Champ 2 – Champagnier 1.

Poule A, J06. Rachais 2- Brézins.

Poule A, J06. Deux Rochers 2 – Villeneuve.

Poule A, J06. Exempt: Poisat.

Poule B, J06. Rachais 1– FCVBG (Villard-Bonnot) : match reporté à une date ultérieure.

Poule B, RJ02. Saint-Georges-de-Commiers – FCVBG (Villard-Bonnot).

Poule B, RJ02. Touvet-Terrasse - Rachais 1.

Poule B, J06. Turcs de Grenoble – Fontaine Les Îles.

Poule B, J06. Exempt: Champagnier 2.

Liste des matches en retard

Poule A, J03. Villeneuve - Poisat.

Poule A, J03. Champagnier 1 – Deux Rochers 2.

Poule A, J04. Villeneuve – Champagnier 1.

Poule B. J03. La journée J03 est reportée en 2022.

Poule B, J06. Rachais 1 – FCVBG (Villard-Bonnot).

Possibilité de jouer lundi 20/12/2021 ou mardi 21/12/2021. Si impossibilité, prévenir la CFSE dans

21/12/2021.Si impossibilité, prévenir la CFSE dans les meilleurs délais.

Poule B, J07. FCVBG (Villard-Bonnot) – Touvet-Terrasse. Si Rachais 1 indisponible le 20/12/2021, possibilité de jouer lundi 20/12/2021 ou mardi 21/12/2021.



COMMISSION FUTSAL

Mardi 30 NOVEMBRE 2021 à 18h00

PROCÈS-VERBAL N°534

Président : CARRETERO Christophe Présents : CARRETERO Christophe

Excusés : SUEUR Pierre

Absents :

Adresse mail de la commission : futsal@isere.fff.fr

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre Mr CARRETERO Christophe: 06-99-88-64-01

COURRIERS:

RC Alpin : Lu et noté. Académie des Collines : Lu et noté. Nuxerete fs38 2 : Lu et noté.



INFO:

COMMISSION TECHNIQUE ET FUTSAL

La Commission Technique du District de l'Isère de Football organise une DETECTION FUTSAL U15 nés en 2007 / 2008

et U18 nés en 2004 / 2005 / 2006

Celle-ci se déroulera le :

SAMEDI 11 DECEMBRE 2021 au GYMNASE HALLE DES SPORTS JEANNIE LONGO 2 RUE PIERRE DE COUBERTIN - 38360 SASSENAGE.

Le RDV pour les joueurs U14/U15 inscrits (cf. fiche renseignements joueurs): 9H30

La fin du rassemblement : aux alentours de 12H.

Le RDV pour les joueurs U16/U17/U18 inscrits (cf. fiche renseignements joueurs): 12H30

La fin du rassemblement : aux alentours de 15H.

Pour plus d'informations, veuillez contacter David CAZANOVE, éducateur sportif District,

par mail : david.cazanove@isere.fff.fr ou par téléphone : 06.28.42.39.51..

Coupe départementale Futsal U13; U15; U17 et Féminines :

Ouverture des inscriptions pour les clubs de foot libre.

U13 : Académie des collines : 2 équipes.

U17 : US La Murette : 4 équipes. Féminines Séniors : 1 équipe.

Le FUN FUTSAL pour les équipes de U15 D1 est également reconduit cette saison.

Les feuilles de matchs doivent être scannées et transmises via footclubs dans les 48h.

Rappel:

hormis la première journée de championnat, pour tout report de rencontre la Commission Futsal et le District doivent être prévenus par Mail au moins 15 jours avant la date de la rencontre à reporter.

Formations:

Formation module découverte Futsal : les 16 et 17 décembre 2021 (lieu à définir).

PV nº 534 jeudi 2 Décembre 2021

1° journée de championnat D1 Futsal:

Les horaires affichés sont l'heure du début des rencontres.

Académie des collines / Espoir Futsal 38 : Reporté pour cause de Coupe Nationale Futsal.

FC Voironnais / Futsal Picasso: Reporté à une date ultérieure.

Merci de trouver rapidement des dates pour rattraper ces rencontres et de les communiquées à la Commission Futsal.

5° journée de championnat D1 Futsal (du 29/11 au 05/12/21):

Futsal Pont de Claix / FC Voironnais : Le lundi 06/12/21 à 21h00 (gymnase Victor Hugo, Pont de Claix) Futsall des géants 2 / Académie des Collines : Le mercredi 01/12/21 à 20h00 (gymnase des saules, grenoble).

Nuxerete Fs 38 2 / Futsal Picasso : Le dimanche 05/12/21 à 15h00 (gymnase Charles de Gaulle, Noyarey). Match à huit clos pour raison sanitaire.

RC Alpin 2 / Espoir Futsal 38 : Le dimanche 05/12/21 à 19h00 (gymnase le vergeron, Moirans).

Etoile Futsal Fontaine / Mistral Grenoble 2 : Repoté à une date ultérieure.

Futsal Voreppe / Vie et Partage 2 : Le dimanche 05/12/21 à 19h00 (gymnase de l'arcade, Voreppe). Exempt / Mistral Grenoble1

6° journée de championnat D1 Futsal (du 06/12 au 12/12/21):

Espoir Futsal 38 / Nuxerete Fs 38 2 : Le samedi 11/12/21 à 15h00 (gymnase Municipale, St Alban de Roche). FC Voironnais / Futsall des géants 2 : Le dimanche12/12/21 à15h00 (gymnase lafaille, Coublevie). Futsal Picasso / Futsal Voreppe : Le vendredi 10/12/21 à 20h00 (gymnase Pablo Picasso, Echirolles). Futsal Pont de Claix / Futsal club United : Le lundi 13/12/21 à 21h00 (gymnase Victor Hugo, Pont de Claix). Etoile Futsal Fontaine / Mistral Grenoble1 : date et heure à définir (gymnase Aristide Bergès, Seyssinet). Mistral Grenoble 2 / Vie et Partage 2 : Le vendredi 10/12/21 à 20h30 (gymnase Ampert, Grenoble). Academie des Collines / RC Alpin 2 : match inverser et joué le 28/11/21 à Moirans.

7° journée de championnat D1 Futsal (du 13/12 au 19/12/21):

Futsall des géants 2 / Futsal Pont de Claix : Le mercredi 15/12/21 à 20h30 (gymnase des saules, Grenoble).

RC Alpin 2 / Mistral Grenoble 2 : Le dimanche 19/12/21 à 19h00 (gymnase Le Vergeron, Moirans). Mistral Grenoble 1 / Vie et Partage 2 : Le vendredi 17/12/21 à 20h30 (gymnase Ampert, Grenoble).

Futsal club United / Futsal Picasso : Le samedi 18/12/21 à 19h00 (gymnase des collines, Chirens).

Etoile Futsal Fontaine / FC Voironnais : Date et heure à définir (gymnase Aristide Bergès, Seyssinet).

Futsal Voreppe / Espoir Futsal 38 : Le samedi 18/12/21 à 19h00 (gymnase L'Arcade, Voreppe).

Nuxerete Fs 38 2 / Exempt.

Exempt / Académie des Collines.

Coupe départementale Futsal sénior :

Clubs engagés à ce jour :

Futsal Picasso ; Futsal Pont de Claix ; Mistral Grenoble 1 ; Espoir Futsal 38 ; Futsall des géants ; Nuxerete Fs 38 ; Académie des Collines.

Veuillez également me confirmer par mail au DIF via l'adresse mail de vos clubs vos engagements en coupe départementale futsal ainsi que vos créneaux de gymnase





COMMISSION DES REGLEMENTS

Mardi 30 NOVEMBRE 2021 à 15 h 00

PROCÈS-VERBAL N° 534

Président : Jean Marc BOULORD

Présents : Aline BLANC,

Excusé: Gérard ROBIN, Patrice GALLIN, Daniel HUGOT, Lucien BONO, Gilbert REPELLIN

RAPPEL CHAMPIONNAT U17

Participation autorisée de 3 joueurs U18 sauf au niveau D1.

Pour les joueurs U18 participant régulièrement dans des équipes supérieures (seniors, U20), l'article 22 sera appliqué.

Par ailleurs ne peut participer au cours des dernières journées, tout joueur ayant effectué tout ou partie de plus de 5 matchs en équipe supérieure (Senior, U20).

ATTENTE DE JUSTIFICATIFS COVID

 BOURBRE ASF / FORMAFOOT B. V. – SENIORS FEMININES - D2 – POULE A – Match du 21/11/2021

Manque document de **FORMAFOOT B. V.**

- POISAT / GRESIVAUDAN / SEYSSINS U13 D3 Matchs du 20/11/2021
 Manque document de POISAT
- LAUZES / VALLEE BLEUE U13 D4 Matchs du 20/11/2021
 Manque document de LAUZES
- NOTRE DAME DE MESAGE U6 U15 Matchs du 28/11/2021
 Manque document de NOTRE DAME de MESAGE.

Ces documents sont à retourner au secrétariat du District de l'Isère de Football : district@isere.fff.fr avant mardi 7 décembre 2021, délai de rigueur.

PASS SANITAIRE - RAPPEL

jeudi 30 septembre 2021 : entrée en vigueur du pass sanitaire pour les 12-17 ans
Un décret publié au *Journal officiel* le 30 septembre 2021 précise que les <u>personnes mineures</u> âgées
d'au moins douze ans et deux mois doivent présenter un passe sanitaire dans les établissements, lieux,
services et événements où il est exigé. Un délai de deux mois est accordé afin de permettre aux adolescents à peine âgés de 12 ans au 30 septembre 2021 de se faire entièrement vacciner contre le Covid-19.
Il est également rappelé que l'obligation de pass sanitaire s'applique à la pratique en compétition et
lors des séances d'entraînement.

PV nº 534 jeudi 2 Décembre 2021

EDUCATEURS D1

ST MAURICE EXIL: M. FRIZON Xavier remplace M. VIRIEUX Rodolphe **ECHIROLLES 3:** M. MICCOLI François remplace M. DJELLAL Karim

DECISIONS

N° 11 : U.S.V.O. GRENOBLE / FC LA TOUR ST CLAIR – U17 – D1 – POULE B - Match du 27/11/2021. Dossier ouvert pour match non joué.

Considérant ce qui suit :

- Le courrier du club de U.S.V.O. GRENOBLE adressé le mercredi 24/11/2021 à 08:41 à FC LA TOUR ST CLAIR, au District de l'Isère de Football et au responsable des affectations des terrains grenoblois, informant que le match aurait lieu le samedi 27 novembre 2021 à 15 h 30 sur le terrain de l'UFRAPS.
- Le courrier de M. l'arbitre officiel de la rencontre
- Le courrier du Président du club de LA TOUR-ST CLAIR précisant que son équipe s'est présentée au stade à 13 h00, ne trouvant personne pour les accueillir et après appel au correspondant du club recevant, a demandé à ses joueurs de rentrer.
- Le match programmé à 14 h 00 sur le site du District de l'Isère de Football.
- L'art. 8 des R.G. des championnats de jeunes du District de l'Isère de Football horaires des matchs.
- Art 8-4-3 Pendant la « période rouge » : La semaine du match à partir du mardi 12h00, sur décision de la Commission Sportive au vu d'un motif sérieux et motivé. (A partir du mardi 12 h 00, c'est à la commission sportive que revient le droit de modifier l'horaire d'une rencontre).

Par ce motif, la CR donne match perdu par pénalité à l'équipe de l'U.S.V.O. GRENOBLE.

U.S.V.O. GRENOBLE : (-1 (moins un) point, 0 (zéro) but) FC LA TOUR – ST CLAIR : (3 (trois) points, zéro (0) buts)

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec en tête du club ou par courrier électronique envoyé de l'adresse mail officielle du club, devant la commission d'Appel du District Isère, dans un délai de 7 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District Isère Football.

CLUBS NON A JOUR DE TRÉSORERIE AU 15 NOVEMBRE 2021

17-3 - Procédures et Sanctions :

a) En cas de défaut de paiement, le dossier du club est transmis à la commission des Règlements, laquelle effectue une mise en demeure par courrier électronique avec accusé de réception ainsi que par le Site Internet du District. Tous les frais de procédure de recouvrement sont imputés aux clubs. Le club redevable des sommes dues au District a un délai total de 4 semaines à compter de l'émission initiale du relevé de compte pour régulariser définitivement sa situation. En cas de non régularisation, il est pénalisé par la Commission Départementale des Règlements, d'un retrait de 3 points au classement de toutes les équipes du club qui disputent un championnat organisé par les instances du District avec classement.



Les clubs ci-dessous se voient retirer 3 (trois) points au classement concernant toutes leurs équipes en vertu de l'article 17.3 du règlement financier (ci-dessus), avec date d'effet le 30 Novembre 2021

526561 BIZONNES ES (sous réserve d'encaissement)

533035 VILLENEUVE AJAT

534255 ESTRABLIN (sous réserve d'encaissement)

544455 LA COTE ST ANDRE FC (prélèvement en cours)

544456 FC 2A (sous réserve d'encaissement)

560872 FF ECHIROLLES

b) Si 5 semaines après l'émission du relevé de compte initial le club est toujours en défaut de paiement, il est pénalisé par la Commission Départementale des Règlements d'un retrait de 3 points supplémentaires au classement de toutes les équipes du club qui disputent un championnat avec classement. Cette sanction de 3 ou 6 points est alors notifiée au club par courrier électronique avec accusé de réception et par le site Internet du District. Les clubs ci-dessous se voit retirer 3 (trois) points supplémentaires au classement concernant toutes leur équipes en vertu de l'article 17.3 du règlement financier (ci-dessus), avec date d'effet le 08 Novembre 2021

Les clubs ci-dessous se voient retirer 3 (trois) points **supplémentaires** au classement concernant toutes leurs équipes en vertu de l'article 17.3 du règlement financier (ci-dessus), avec date d'effet **7 décembre 2021**

533035 VILLENEUVE AJAT 560872 FF ECHIROLLES



COMMISSION SPORTIVE

Mardi 30 Novembre 2021 à 14h00

PROCÈS-VERBAL N°534

Président: Michel Vachetta

Présents: Annie Brault, Gérard Bouat, Bernard Buosi, Dan Marchal, Daniel Guillard.

Absent: Amar Remli.

RAPPEL DES HORAIRES DE MATCH POUR U6 À U20

Article 8 - Horaires des matchs (U6 à U20)

8-1 - Les plateaux Foot Animation (U6 à U11) : Ils doivent débuter le samedi entre 12H30 et 15H30 mais peuvent être programmés à partir de samedi 10h30 avec l'accord de tous les clubs concernés et validation de la commission sportive.

PV nº 534 jeudi 2 Décembre 2021

8-2 – Horaires officiels pour les U13, U15, U15F, U17, U18F, U20:

Les rencontres des jeunes U13, U15, U15F, U17, U18F, U20 ont un horaire officiel, c'est-à-dire un horaire fixé par défaut pour toutes les rencontres de la catégorie.

- 1. Pour les U13 : samedi à 14h00.
- 2. Pour les U15, U15F: samedi à 15h00.
- 3. Pour les U17 : samedi à 15h30.
- 4. Pour les U18Fà 8, U20 : samedi à 16h00.
- 5. Pour les U18F à 11 ; dimanche à 10h00
- 8-3 Horaire modifié pour les U13, U15, U15F, U17, U18F, U20 : Les rencontres peuvent avoir un horaire modifié parmi les propositions suivantes :
- 1. Pour les U13: Début du match le samedi de 10h30 à 11h00 et 12h30 à 17h00.
- 2. Pour les U15 et U15F: Début du match le samedi de 12h30 à 17h00.
- 3. Pour les U17, U18F (à 8 ou à 11) et U20 : Début du match le samedi de 12h30 à 18h00.
- 4. Pour toutes les catégories : Samedi de 10h30 à 12h00 (sauf U13 de 11h00 à12h00) et Dimanche de 10h30 à 15h30, avec l'accord des deux clubs et validation de la commission quelle que soit la période.
- 8-4 Modalités de modification de l'horaire : L'horaire officiel peut être modifié selon les modalités suivantes:

8-4-1 - Pendant la « période verte » : Jusqu'au jeudi 23h59 de la semaine N-1, par le biais de Footclubs l'horaire est à choisir parmi ceux proposés à l'article 13-3.

Cela ne s'applique pas pour les créneaux du dimanche où il faut l'accord des 2 clubs. 8-4-2

- Pendant la « période orange » : A compter du vendredi 00h00 et jusqu'au mardi 12h00 par le biais de Footclubs avec l'accord du club avant le mardi 12h00, l'horaire est à choisir parmi ceux proposés à l'article 13-3. 8-4-3
- Pendant la « période rouge » : La semaine du match à partir du mardi 12h00, sur décision de la Commission Sportive sérieux et motivé L'article 45 relatif aux terrains impraticables reste évidemment applicable.



U13

CHALLENGES FESTIVAL U13

Les clubs ayant des équipes concernées par ces challenges sont priés de prendre connaissance de ces informations.

Challenge Festival Isère: Il est rappelé que chaque rencontre est précédée par l'organisation de l'épreuve du défi jonglage par l'ensemble de joueurs des deux équipes. Au premier tour 23 feuilles de défi jonglage n'ont pas été transmises au district, le défi jonglage n'ayant pas été effectué. Les clubs recevant seront amendés pour cela. Rappel: les feuilles de match sont à imprimer par foot-club, et la feuille de défi jonglage est à télécharger sur le site du district, rubrique Pratiques, chapitre foot animation, puis Doc Utile et défi jonglage. L'envoie de cette feuille de match et de la feuille de défi jonglage peuvent se faire soit par scan au district, soit par mail, soit par courrier postal (dans ce dernier cas, merci d'agrafer les deux feuilles. Naturellement, la saisie du score de la rencontre sur foot-club est indispensable. Il est aussi demandé au club recevant de ne pas utiliser la feuille plateau challenge Festival U13 et donc de respecter la procédure ci-dessus.

Challenge Festival National: Obligation d'utiliser la feuille nommée Feuille plateau Challenge Festival U13 ou sont reportés la composition des 3 équipes présentes sur le plateau et les résultats du défi jonglage de tous les joueurs des 3 équipes. Cette feuille de plateau doit être adressée au district, soit par mail, soit par courrier postal. De plus il n'est pas nécessaire de faire de feuille de match pour les 3 rencontres du plateau. Il est aussi demandé aux clubs de saisir le résultat des rencontres sur foot-club. Pour cela le club recevant devra saisir deux résultats et le club numéroté B doit saisir le résultat de son match contre le club C.

Les matchs non joués ce samedi 27 Novembre du fait des conditions météorologiques, seront reprogrammés lors d'une prochaine réunion de la commission.

D4 POULE F: intégrer ASCOL FOOT 38 2

Rappel: LA MURETTE le début des matchs est 10H30

MANIVAL plus de place pour votre 5eme équipe

Responsable Daniel GUILLARD 06.87.34.22.88

U15

D3 MODIFICATIONS EN POULE B et C

FC 2A: engagement d'une troisième équipe

Poule B : ST Martin d'Hères 4 est remplacé par le FC2A 2 , St Martin d'Hères 4 passe en poule C

Poule C: FC2A 3 prend la place de l'exempt . St Martin d'Hères 4 prend la place du FC2A 2 **Poule G**: engagement de Villefontaine OI.

D 3 Poule B: Horaire de la rencontre Jarrie/ Mistral 16 H30

Responsable Bernard BUOSI 06.74.25.85.94

PV nº 534 jeudi 2 Décembre 2021

U17

Les matchs non joués ce samedi 27 Novembre du fait des conditions météorologiques, seront reprogrammés lors d'une prochaine réunion de la commission.

D1 : Poule B : USVO / TOUR SAINT CLAIR dossier transmis à la commission des règlements pour décision à prendre.

Responsable Dan MARCHAL 06.24.79.26.38

U20

Les matchs non joués ce samedi 27 Novembre du fait des conditions météorologiques, seront reprogrammés lors d'une prochaine réunion de la commission.

Responsable Gérard Bouat 06.08.33.54.49

SENIORS

Les matchs non joués ce samedi 27 Novembre du fait des conditions météorologiques, seront reprogrammés lors d'une prochaine réunion de la commission.

Responsable Michel Vachetta 06.25.25.31.32

VETERANS

Responsable: Amar REMLI 06.28.32.60.35



COMMISSION TECHNIQUE

Mardi 30 novembre 2021

PROCÈS-VERBAL N°534

Président : Samuel BOURGEOIS

DETECTION FUTSAL U15/U18 DU SAMEDI 11 DECEMBRE 2021 A SASSENAGE

La Commission Technique du District de l'Isère de Football organise une **DETECTION FUTSAL** :

U15 nés en 2007 / 2008 et U18 nés en 2004 / 2005 / 2006





Celle-ci se déroulera le : SAMEDI 11 DECEMBRE 2021 au GYMNASE HALLE DES SPORTS JEANNIE LONGO 2 RUE PIERRE DE COUBERTIN - 38360 SASSENAGE.

Le RDV pour les joueurs U14/U15 inscrits (cf. fiche renseignements joueurs et autorisation parentale disponible sur notre site internet) : 9H30

La fin du rassemblement : aux alentours de 12H.

Le RDV pour les joueurs U16/U17/U18 inscrits (cf. fiche renseignements joueurs et autorisation parentale disponible sur notre site internet) : 12H30

La fin du rassemblement : aux alentours de 15H.

RAPPEL PROTOCOLE SANITAIRE

Nous vous informons que le **Pass sanitaire sera obligatoire**.

Pass sanitaire:

- Un certificat de vaccination avec un schéma complet
- Un test négatif de moins de 72 heures (PCR ou Antigénique)
- Un certificat de rétablissement de la Covid-19 (test PCR ou Antigénique positif datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois).

Pour plus d'informations, veuillez contacter David CAZANOVE, éducateur sportif District, par mail : david.cazanove@isere.fff.fr ou par téléphone : 06.28.42.39.51.

ATTENTION

En application de l'article 1.2 des Règlements des certifications des diplômes fédéraux, les personnes sous le coup d'une suspension disciplinaire ne peuvent pas participer aux certifications

LES FORMATIONS D'EDUCATEURS EN DECEMBRE

CFF4 PROJET ASSOCIATIF 9 ET 10 DECEMBRE 2021 À SASSENAGE

Liste des éducateurs inscrits :

Nom Club

ABDOU Ludovic F.C. MOIRANS

BELBEY Berrabah A. S. DU GRESIVAUDAN

BENGHEDFA Aymen A.J. AT. VILLENEUVE GRENOBLE

COCUZZA Davy U.S. SASSENAGEOISE F.

PV n° 534 jeudi 2 Décembre 2021

FARIA Joaquim U.S. GIEROISE FERNANDES Jeremy C.S. VOREPPE

KACI Hassene ST MARTIN D'HERES

MECCA Gaetan U.S. GIEROISE

NAULEAU Cedric F.C. COTE SAINT ANDRE

RAMOS Pascal E.S. DE MANIVAL A ST ISMIER

SCHREIBER Cyrille F.C. SUD ISERE

TLIBA Feriel F.C. ALLOBROGES ASAFIA
VALADA Christophe E.S. DE MANIVAL A ST ISMIER
YOUNES Habil E.S. DE MANIVAL A ST ISMIER

FORMATION FUTSAL DECOUVERTE 16 ET 17 DECEMBRE 2021 À SASSENAGE

<u>Liste des inscrits :</u>

SCHREIBER CYRILLE F.C. SUD ISERE TALIB SI RACING CLUB ALPIN

INFO: LES FORMATIONS SUIVANTES SONT COMPLETES

CFF3 -Du 07/02/2022 au 11/02/2022 U.S. BEAUREPAIROISE

CFF1 -Du 21/02/2022 au 24/02/2022 VALLEE DU GUIERS F.C.

CFF2 -Du 10/03/2022 au 18/03/2022

CFF1 -Du 31/03/2022 au 08/04/2022 F.C. VALLEE BLEUE







COMMISSION APPEL

Mardi 30 novembre 2021 à 18h00

PROCÈS-VERBAL N°534

Président: MONTMAYEUR Marc

Présents: SCARPA Vincent, BRAULT Annie, EL RHAFFARI Reda, BONNARD Christophe, FRANZIN

Didier, MONTMAYEUR Marc , MAZZOLENI Laurent, BLANC Aline, TRUWANT Thierry

Excusés: RACLET Chrystelle, REMLI Amar, FERNANDES Carlos

NOTE AUX CLUBS

Pour chaque appel:

Merci de bien vouloir noter les informations suivantes : **Match :** catégorie, niveau, poule et date du match **Motif** (s) de l'appel - date de parution et numéro PV

COURRIERS

Appel du club de **Seyssins** en date mardi 30 Novembre 2021 contestant les décisions prises par la commission Discipline (Dossier N° 21/06/15) lors de sa réunion du 23 novembre 2021 Parues au PV n° 533 du 26 novembre 2021

Appel du **Bureau du District** en date Mardi 30 Novembre 2021 contestant les décisions prises par la commission Discipline (Dossier N° 21/06/15) lors de sa réunion du 23 novembre 2021 Parues au PV n° 533 du 26 novembre 2021

Dossier 21-22-010 D: Match U17 D1 Poule B Seyssins / La Murette - Match du 23/10/2021 Appel portant sur : Sanction d'un assujetti 7 MF et amende 45 euros L'audition aura lieu le mardi 14 Décembre 2021 à 19h15 Les personnes sont convoquées par la boite mail des clubs qui transmettront la convocation aux personnes concernées.

Dossier 21-22-011 D: Match Séniors D1 Poule A Eybens 2 / St Cassien - Match du 07/11/2021 Appel du **Bureau du District** en date jeudi 25 Novembre 2021 contestant les décisions prises par la commission Discipline lors de sa réunion du 16 novembre 2021 Parues au PV n° 532 du 18 novembre 2021 Appel portant sur : Sanction d'un joueur de ST CASSIEN 2 MF+A et amende 45 euros L'audition aura lieu le mardi 14 décembre 2021 à 18h30

Les personnes sont convoquées par la boite mail des clubs qui transmettront la convocation aux personnes concernées.

Le Président Marc MONTMAYEUR

Le secrétaire de séance Thierry TRUWANT

PV nº 534 jeudi 2 Décembre 2021



COMMISSION ARBITRES

MARDI 30 Novembre 2021 à 18h00

PROCÈS-VERBAL N°534

Président: SABATINO Joseph

Présents: , VAGNEUX Luc TREVISSAN Ludovic GUIRARDO PATRICO Nathan CHARLES Jacques

KODJAJANIAN Jean Marie

Excusés: LALO Aboubakar YUKSEL Ferdinand

arbitres@isere.fff.fr

.....

NOTE AUX ARBITRES

• Important : Pour que vos indisponibilités soient prises en compte, les arbitres doivent obligatoirement cocher les cases District et Ligue sur MyFFF

RAPPEL AUX ARBITRES

- Il est rappelé aux arbitres l'obligation de faire un rapport en cas d'exclusion, faits de jeux, reserve technique, et ont pour obligation d'etre présents aux auditions des commissions du district (discipline et appel)
- Rapport non conforme : amende 10 €
 Rapport non envoyé : amende 30 €
- Absence à audition sans justificatif : amende 50 €

Il est demandé également aux arbitres de s'appliquer dans la rédaction des rapports disciplinaires. Certains écrits souffent d'un manque de clarté qui rend difficile la compréhension dudit rapport.

LORS DES RENCONTRES DE COUPE OU DE CHAMPIONNAT LE PORT DES BOUCLES D'OREILLES ET DES PIERCINGS MEME STRAPPES EST STRICTEMENT INTERDIT DE MEME QUE LE PORT D'UN COUVRE CHEF (circulaire 4.02 juillet 2014) Tout manquement relatif à la circulaire ci-dessus pourra faire l'objet de réserves par le club adverse ou un officiel (respect de l'article des règlements généraux FFF portant sur la tenue des joueuses et joueurs) ; ces réserves seront traitées par la commission des règlements Seul sera autorisé le maintien des cheveux par un dispositif qui ne soit pas dangereux ni pour la joueuse, ni pour ses partenaires ou adversaires La CDA demande aux arbitres officiant en féminines de faire respecter le règlement ci-dessus

CORRIGE QUESTIONNAIRE

Le corrigé du questionnaire du stage est en ligne dans « LES DOCUMENTS »



RAPPEL – INDEMNITES ARBITRAGE COMPETITIONS DE DISTRICT

> FONCTIONNEMENT DE LA PEREQUATION :

La péréquation est applicable sur les catégories seniors masculins de la D1 à la D3 et jeunes U20D1 et U17D1.

> Pour les autres catégories (coupes incluses hors finales), les frais d'arbitrage sont à répartir par moitié entre les deux clubs

INFORMATIQUE

La CDA a entamé l'informatisation des données (fiches de renseignement, transfert des dossiers, archives...) pour faciliter le travail des dossiers des arbitres. Un panel se chargera de cette lourde opération dans les meilleurs délais.

TUTORATS

Candidatures recues :2eme session

ST ALBIN Laurent BRIOUA Mourad – HOCINE Halime –VIVIEN Arnaud –FARKAS Léo –ROUSSILLON Alain- NASRI Riad- BEN EL HADJ Zied – DURSUN Ayhan- ANAR AKDIM Kamel –AUGUSTE Denis - BESSAOUD Amar- BOUZOUZOU Amar – GIROUD Raphael HAMILA Salem – LEVYN David THEVENIN Cyril – URBAIN Cédric – AKYUREK Mustafa – LHUILLIER Ludovic – DESTRAS Patrick – BENMAHREZ Mohamed – CHOKOL Ahmad – DAPPEL Didier – AKSOY Emre

RAPPORTS RECUS TUTORATS/ (reglement apres reception des 4 rapports)

SAIDIA Kamel sur SAIDIA Nizar 4/4

DESIGNATIONS:

Veuillez noter les coordonnées des désignateurs du District de l'Isère

Nom	Catégorie	Téléphone	Courriel
FARKAS Leo	Ligue adultes, D1- D2 - ASSISTANTS	07-85-98-74-44	designation.isere@gmail.com
YUKSEL Ferdinand	D3-D4- D5 – FEMININES	06-17-14-62-03	yuksel.ferdinand@gmail.com
GUIRADO-PATRICO Nathan	U20 ligue et district		designateur-u20-38@outlook.fr
CUSANNO Stéphane	U 17 + U15	06-46-41-36-44	designateursjeunesarbitres38@hotmail.com
AKYUREK Mustafa	Foot entreprise, Futsal	06-58-92-79-30	Mustaky38@yahoo.fr

PV nº 534 jeudi 2 Décembre 2021

FORMATIONS: FIA 2021-2022:

2ème formation: 08-15-22 janvier 2022- formation administrative 29 janvier 2022.

COURRIERS ARBITRE

DURSUN Ayhan:, KOUBAA; Lu et Noté, transmis au responsable.

COURRIERS CLUB

Ruy Montceau : ST Martin Uriage : Vallee De La Gresse : Izeaux : Lu et Noté

RAPPEL AUX CLUBS

RAPPEL – INDEMNITES ARBITRAGE COMPETITIONS DE DISTRICT > FONCTIONNEMENT DE LA PEREQUATION : La péréquation est applicable sur les catégories seniors masculins de la D1 à la D3 et jeunes U20D1 et U17D1. > Pour les autres catégories (coupes incluses hors finales), les frais d'arbitrage sont à répartir par moitié entre les deux clubs

Les clubs qui ne sont pas concernés par la caisse de péréquation, merci de faire le nécessaire pour régler les Arbitres en fin de rencontre.

ATTENTION LA FRAPPE C'EST DANS LE BALLON L'ARBITRE, SI TU Y TOUCHES T'ES SUR LA TOUCHE

La loi du 23 octobre 2006 stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues par le code pénal.



STADES MUNICIPAUX GRENOBLOIS

PLANNING WEEK-END

Du vendredi 10 décembre 2021 au lundi 13 décembre 2021

STADE PAUL ELKAIM - TERRAIN FOOTBALL (GAZON)

dimanche 12 décembre 2021 Match Seniors R3 GF38 3/PIERRELATTE à 15h00

TERRAIN UFRAPS - TERRAIN N°2 FOOTBALL (SYNTH)

dimanche 12 décembre 2021 Match Seniors D5 FC2A 2/FC SUD IÉSERE 2 à 12h30

STADE PORTE VILLENEUVE - TERRAIN FOOTBALL (SYNTHE.)

samedi 11 décembre 2021 Plateau U8/U9 AJA VILLENEUVE/FC ÉCHIROLLES/ FC 4 MONTAGNES/USVO à 10h00 Plateau U10-U11 AJA VILLENEUVE/FC ÉCHIROLLES/ASIEG à 13h30 Match U13 D2 AJAT VILLENEUVE/FC CROLLES 3 à 13h30



Match Seniors D1 AJA VILLENEUVE/FC VERSOUD à 20h00

TERRAIN CHARLES MUNCH - TERRAIN FOOTBALL (SYNTHETIQUE)

samedi 11 décembre 2021 Plateau U10-U11 AS BAJATIERE/ES RACHAIS/AS FONTAINE à 13h30

STADE SALVADOR ALLENDE - TERRAIN FOOTBALL (SYNTH.)

vendredi 10 décembre 2021 Match Vétérans FC2A/TUNISIENS SMH à 20h00

STADE BACHELARD - TERRAIN SYNTHETIQUE (rugby / foot à 8)

vendredi 10 décembre 2021 Match Vétérans ASIEG/FC ST MARTIN D'HÉRES à 20h00 samedi 11 décembre 2021 Match U13 D3 ASIEG/FC 2 ROCHERS 2 à 13h30

STADE VAUCANSON - TERRAIN FOOTBALL (Synthétique)

samedi 11 décembre 2021
Plateau U6-U7
FC MISTRAL/FC ÉCHIROLLES/AJA VILLENEUVE/
AS BAJATIÉRE à 10h30
Match U13 D4
FC MISTRAL 2/AS FONTAINE à 13h30
Match U13 D2
FC MISTRAL/USVO 2 à 13h30
Match U15 D3

FC MISTRAL/US ST PAUL DE VARCES à 15h30 Match U20 D1

USVO/US GIÉRES à 18h00

STADE STIJOVIC - TERRAIN N°1 FOOTBALL (GAZON)

samedi 11 décembre 2021 Plateau U10 US ABBAYE/FC ST MARTIN D'HÉRES 3/FC SEYSSINS 2 à 10h30

Match U13 D4 US ABBAYE 2/US GIÉRES 3 à 14h00 Match U13 D2 US ABBAYE/FC ÉCHIROLLES 2 à 14h00

STADE STIJOVIC - TERRAIN N°2 FOOTBALL (GAZON)

samedi 11 décembre 2021 Plateau U8/U9 US ABBAYE/FC SEYSSINS/AS FONTAINE à 10h30 dimanche 12 décembre 2021 Match Cp de France Féminine GF38/ HÉILLECOURT à 14h30

STADE RAYMOND ESPAGNAC - TERRAIN N°2 FOOTBALL (SYNTHE)

vendredi 10 décembre 2021
Match Vétérans
GSE/UO PORTUGAL à 20h00
samedi 11 décembre 2021
Plateau U8/U9
FC2A/FC EYBENS/FC 2 ROCHERS/
UO PORTUGAL à 10h30
Match U15 D3
FC2A 3/GF38 3 Filles à 13h30
Match U15 D3
FC2A 2/FC CHAMPAGNIER à 16h00

STADE VERCORS - TERRAIN N°1 FOOTBALL (SYNTH.)

samedi 11 décembre 2021
Plateau U10
GF38 2/FC ST MARTIN D'HERES/FC2A à 10h30
Plateau U11
GF38/USVO/ES RACHAIS à 10h30
Match U13 D2
GF38 2/FC2A à 13h30
Match U13 Critérium
GF38/FC ST MARTIN D'HÉRES à 13h30
Match U17 D1
FC2A/FC ÉCHIROLLES 2 à 16h00
dimanche 12 décembre 2021
Match Cp Gambardella
GF38/FC ISTRES à 14h30

PV n° 534 jeudi 2 Décembre 2021

STADE ARGOUGES - TERRAIN SYNTHETIQUE

samedi 11 décembre 2021 Plateau U11 FC2A 2/FC ST MARTIN D'URIAGE/ FC LE VERSOUD à 11h00 Plateau U11 FC2A/OC EYBENS/FC 2 ROCHERS à 11h00 Match U13 D4 FC2A 3/OC EYBENS 6 à 13h30

STADE PIERRE DE COUBERTIN (V.O) - TERRAIN SYNTHETIQUE

samedi 11 décembre 2021 Plateau U6/U7 USVO/FC2A/FC SEYSSINS/AS FONTAINE à 10h30 Plateau U10-U11 USVO/FC MOIRANS à 13h00 Match U13 D4 USVO 3/FC ÉCHIROLLES 4 à 13h00 Match U15 D2 USVO/US ABBAYE à 15h30